

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1317

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 29

À l'alinéa 36, après la seconde occurrence du mot :

« forêt »,

insérer le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.